



## Première demande de la carte résident

-----  
Par dsfsfsfs

Bonjour,

Je souhaite présenter ma situation concernant ma demande de première carte de résident de 10 ans :

Je suis actuellement détenteur d'un titre de séjour "salarié" valable 4 ans et j'ai occupé un emploi salarié en France durant les 5 dernières années. Dans le cadre de ma demande de carte de résident, je dispose des avis d'imposition pour les années 2020 à 2023. L'avis d'imposition 2024 ne me sera délivré qu'en juillet 2025. Je souhaite donc savoir s'il est possible de justifier mes revenus pour l'année 2024 en fournissant les 12 bulletins de salaire correspondants.

Merci de vos réponses